



Assemblée communale

Lundi 16 juin 2025 à 19h30

Halle polyvalente de Rebeuvelier

Ordre du jour

01	Accueil et ouverture de l'assemblée.		
02	Approuver les procès-verbaux des assemblées communales du 09 décembre 2024 et du 28 janvier 2025.		
03	Statuer sur la demande d'indigénat pour : 3.1 M. Jean-Louis Bodren 3.2 M. Yosief Weldeslasie 3.3 M. Muhammad Ahmed 3.4 M. Mohamed Daoudi 3.5 M. Jaouhar Bouguila 3.6 Mme Maria Paula Soares da Silva 3.7 Mme Raze Shabanaj 3.8 M. Marco Daniel Da Silva Brandao		
04	Présentation et approbation des comptes 2024 ainsi que les dépassements budgétaires.		
05	Information communales et divers.		

2. Approuver les procès-verbaux des assemblées communales du 09 décembre du 28 janvier 2025.



3. Statuer sur la demande d'indigénat pour :

- 3.1 M. Jean.Louis Bodren
- 3.2 M. Yosief Weldeslasie
- 3.3 M. Muhammad Ahmed
- 3.4 M. Mohamed Daoudi
- 3.5 M. Jaouhar Bouguila
- 3.6 Mme Maria Paula Soares da Silva
- 3.7 Mme Raze Shabanaj
- 3.8 M. Marco Daniel Da Silva Brandao

4. Présentation et approbation des comptes 2024 ainsi que les dépassements budgétaires



Rapporteur : Kilian Geiser, conseiller

ADMNISTRATION GENERALE**Comptes 2024****Budget 2024****Comptes 2023****Charges**

1'345'199

1'391'922

1'336'708

Revenus

69'755

68'850

66'111

Solde**net +/-**

1'275'444

1'323'072

1'270'597

ADMINISTRATION GENERALE

0

Différence
solde



-47'628

(3,6%)

- - CHF 41'860.- dépenses en moins du Conseil communal
- - CHF 15'560.- dépenses en moins du personnel administratif

ORDRE ET SECURITE PUBLICS - DEFENSE

	<u>Comptes 2024</u>	<u>Budget 2024</u>	<u>Comptes 2023</u>
<u>Charges</u>	307'713	325'184	333'324
<u>Revenus</u>	336'092	321'500	319'265
<u>Solde net +/-</u>	-28'379	3'684	14'058

ORDRE ET SECURITE PUBLICS - DEFENSE

Différence
solde



-32'063

- + CHF 10'230.- revenus en plus des émoluments contrôle des habitants
- + CHF 21'100.- revenus en plus des avances cadastrales (la taxe a été baissée du budget 2025)

FORMATION**Comptes 2024****Budget 2024****Comptes 2023****Charges**

5'861'095

5'779'113

5'572'771

Revenus

527'362

476'000

430'382

Solde**net +/-**

5'333'732

5'303'113

5'142'388

FORMATION

Différence
solde



+30'619
(0,58%)

- Degré primaire : - CHF 54'155.- de dépenses en moins
 - Travaux dans classe EP en partie réalisés
- Degré secondaire : + CHF 84'650.- de dépenses en plus
 - Augmentation des charges liées aux amortissements

CULTURE – SPORTS – LOISIRS – EGLISES

	<u>Comptes 2024</u>	<u>Budget 2024</u>	<u>Comptes 2023</u>
<u>Charges</u>	131'932	157'128	139'774
<u>Revenus</u>	16'049	16'000	16'000
<u>Solde</u> <u>net +/-</u>	115'883	141'128	123'774

CULTURE – SPORTS – LOISIRS – EGLISES

Différence
solde



-25'245
(17,89%)

- Rien à signaler

SANTE

Comptes 2024

Budget 2024

Comptes 2023

Charges

46'329

37'196

35'983

Revenus

0

0

0

Solde

net +/-

46'329

37'196

35'983

SANTE

Différence
solde



+9'133
(24.54%)

- 10'196 de dépenses en plus suite à la forte sollicitation du service dentaire scolaire

PREVOYANCE SOCIALE

Comptes 2024

Budget 2024

Comptes 2023

Charges

4'383'657

3'925'936

3'984'172

Revenus

1'158'220

878'900

973'164

Solde

net +/-

3'225'437

3'047'036

3'011'007

PREVOYANCE SOCIALE

Différence
solde



+178'401
(5,85%)

- - CHF 108'233.- contributions aux assurances sociales en moins
- - CHF 89'248.- dépenses en moins pour la crèche, nouveau tarif crèche
- - CHF 20'907.- charges cantonales liées au chômage sont en diminution
- + CHF 110'370.- prestations d'aide sociale en plus (selon les budgets établis par le Canton)
- - CHF 291'189.- de recettes en moins, principalement suite à la nouvelle méthode de comptabilisation de la répartition des charges sociales, selon directive du Canton.

TRAFIC- TRANSPORTS - TELECOMMUNICATION

	<u>Comptes 2024</u>	<u>Budget 2024</u>	<u>Comptes 2023</u>
<u>Charges</u>	998'045	1'024'029	965'474
<u>Revenus</u>	257'291	249'000	322'851
<u>Solde net +/-</u>	740'753	775'029	642'622

TRAFIC- TRANSPORTS - TELECOMMUNICATION

Différence
solde



-34'276
(15,95%)

- - CHF 25'813.- dépenses en moins pour le service de la voirie
- - CHF 14'640.- dépenses en diminution pour les financements des transports publics.

PROTECTION DE L'ENV. – AMENAG. DU TERR.

	<u>Comptes 2024</u>	<u>Budget 2024</u>	<u>Comptes 2023</u>
<u>Charges</u>	1'872'207	1'884'234	2'125'310
<u>Revenus</u>	2'073'148	1'954'068	2'254'053
<u>Solde net +/-</u>	-200'941	-69'833	-128'742

PROTECTION DE L'ENV. – AMENAG. DU TERR.

Différence
solde



-131'108

- + CHF 118'165.- bénéfice en plus de l'approvisionnement en eau par rapport au budget
- - CHF 10'168.- moins de perte pour l'élimination et le traitement des eaux usées par rapport au budget
(le fonds permet d'absorber cette perte solde du fonds CHF 1'975'984.-)
- + CHF 27'555.- de recettes en plus par rapport au budget pour la gestion des déchets
La taxe par EH a été diminuée dans le budget 2025
- + CHF 24'433.- d'amortissement en plus de l'étude vitabirse

ECONOMIE PUBLIQUE

8

Comptes 2024

Budget 2024

Comptes 2023

Charges

1'472'091

1'782'436

2'099'318

Revenus

1'152'364

1'705'700

1'884'708

Solde

net +/-

319'726

76'736

214'610

ECONOMIE PUBLIQUE

Différence
solde



+242'990

- - CHF 267'764.- perte d'exploitation du service du gaz. Abaissement du prix du gaz et seulement 9 mois de fonctionnement au lieu de 12.

FINANCES - IMPÔTS

	<u>Comptes 2024</u>	<u>Budget 2024</u>	<u>Comptes 2023</u>
<u>Charges</u>	2'468'405	1'685'964	2'142'180
<u>Revenus</u>	13'296'391	12'323'126	12'468'481
<u>Solde net +/-</u>	-10'827'986	-10'637'161	-10'326'300

FINANCES - IMPÔTS

Différence
solde



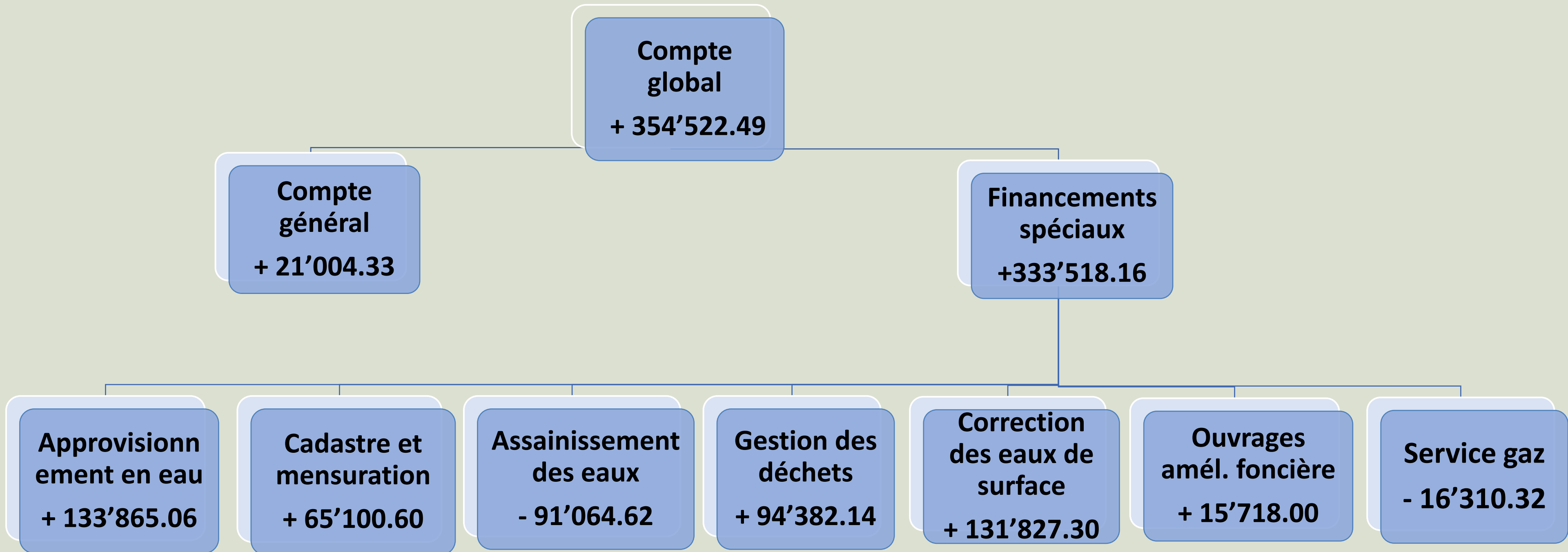
-190'825
(1.79%)

- + CHF 430'656.- Impôts des personnes physiques
- + CHF 293'850.- Impôts des personnes morales
- + CHF 381'134.- Autres impôts directs (gains immobiliers)
- - CHF 163'284.- Intérêts (diminution des taux, investissements pas réalisés en 2024)
- + CHF 336'990.- (Vente Régiogaz CHF 811'440.- ./ . dépréciation bilan CHF 474'450.-)
- - CHF 156'650.- Réévaluation des immeubles du patrimoine financier (selon expertise financière)
- - CHF 610'000.- Attribution à la réserve de politique budgétaire
Montant de la réserve : CHF 1'530'000.-
- - CHF 21'004.33 Clôture du compte de résultat – bénéfice

Chiffres clés du bilan

- Endettement brut au 31.12.2024 CHF 28'924'909.- CHF 7'847.-/habitant
- Endettement net au 31.12.2024 CHF 12'801'062.- CHF 3'473.-/habitant
- Réserve politique budgétaire CHF 1'530'000.-
- Fortune nette au 31.12.2024 CHF 5'350'914.-

Comptabilisation de la clôture



5. Informations communales

- 5.1 Bâtiment A du complexe scolaire → Décompte final



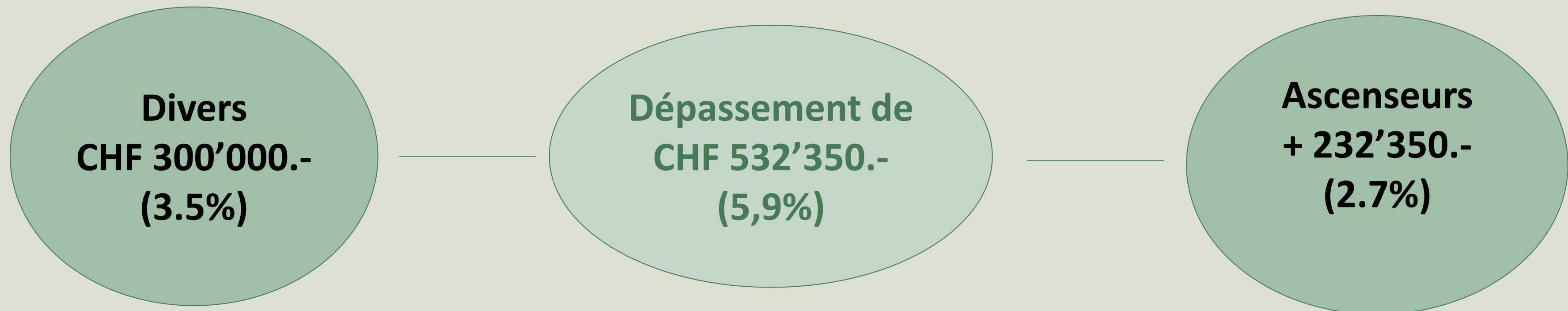






Construction du bâtiment A du complexe scolaire

Crédit voté par le Corps électoral en date du 13 juin 2021 CHF 8'500'000
Dépassement de CHF 532'350
Coût total: **CHF 9'032'350**



Construction du bâtiment A du complexe scolaire

Début des travaux :	24 janvier 2022
Début guerre Ukraine :	24 février 2022
<i>Augmentation du prix de l'acier béton :</i>	+ 70%
Normes SIA variation sur devis initial:	+/- 10%

Ascenseurs

Coût des ascenseurs :	CHF 519'943
Subvention cantonale (attendue) :	CHF 190'000
Coût total :	CHF 329'943

**Ascenseur
École Primaire**

CHF 278'912

**Ascenseur
École Secondaire**

CHF 241'031

Construction du bâtiment A du complexe scolaire

Coûts définitifs:	CHF 9'032'350
Subv. cantonales reçues (à recevoir CHF 1'965'931)	CHF 400'000
Parrainage Patenschaft	CHF 400'000
Fonds propres	CHF 732'350
Emprunt ferme	CHF 7'500'000

PV Bâtiment	CHF	300'000.-	3.5%
PV Ascenseurs	CHF	232'350.-	2.7%
PV Totale	CHF	532'350.-	5.9%

Rencherissement 01.21 – 11.23 = 15.1%

Rencherissement entre l'indice d'avril 2021 à 101.3 et octobre 2023 à 116.4 soit un rencherissement de 15.1

5. Informations communales

- 5.1 Bâtiment A du complexe scolaire → Décompte final
- 5.2 Travaux de construction du bâtiment B du complexe scolaire



5. Informations communales

- 5.1 Bâtiment A du complexe scolaire → Décompte final
- 5.2 Travaux de construction du bâtiment B du complexe scolaire
- 5.3 Interconnexion de Vellerat → Décompte final

Interconnexion du réseau d'eau de Vellerat

Crédit de CHF 520'000.- voté le 12 décembre 2022 par l'assemblée communale

Dépenses	CHF 347'447.00
<u>Subvention RCJU</u>	<u>CHF 126'499.70</u>
Solde	CHF 220'947.80

5. Informations communales

- 5.1 Bâtiment A du complexe scolaire → Décompte final
- 5.2 Travaux de construction du bâtiment B du complexe scolaire
- 5.3 Interconnexion de Vellerat → Décompte final
- 5.4 Projet ViTaBirse

Introduction

ViTaBirse a pour objectif de protéger le village des inondations tout en revitalisant le cours de la Birse et ses berges.

Protection contre les crues : il vise à protéger Courrendlin des Crues centennales.

Revitalisation écologique et paysagère : Il prévoit la création d'aménagement des berges

Publics : Aménagement d'une promenade communale le long de la rivière

Vue générale du projet ViTaBirse



La revitalisation de la Birse part du pont vers la station Coop jusqu'au pont à la sortie du village

Aménagements prévus le long de la Birse

Planning des travaux

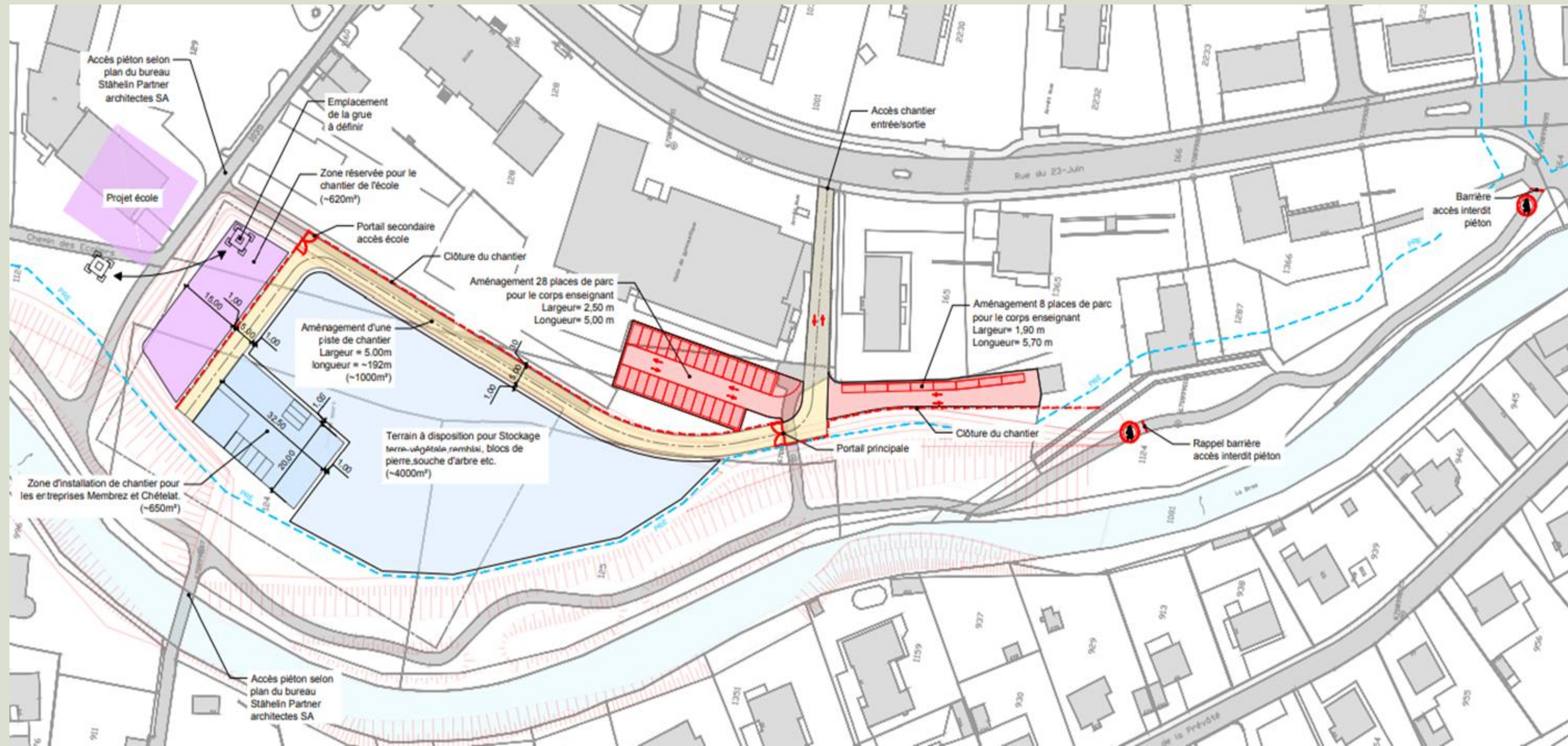
- Aujourd'hui - décembre 2025 : Barrage Bleue-Verte (en cours)
- Juin - août 2025 : Travaux préparatoires du terrain de football
- Septembre - octobre 2025 : Travaux dans la Birse secteur école



- Printemps 2026 : Travaux dans les ruisseaux attenants à la Birse
- Mai - octobre 2026 : Suite et fin des travaux dans la Birse

Travaux préparatoires terrain de football

Vue générale



Travaux dans les ruisseaux attenants à la Birse

Dans le projet ViTaBirse est intégré la revitalisation des ruisseaux attenants à la Birse.

Il est donc prévu d'effectuer des travaux à la rue du Bambois dans le courant 2026.

Il y aura peut être également d'autres travaux à d'autres endroits qui restent à définir.

Assainissement force hydraulique Bleue-Verte à Choindez (BVSA)

La remise en état de la force hydraulique du barrage Bleue-Verte à Choindez a commencé ce printemps et est en cours.

Ce projet a été intégré au projet VitaBirse car il permet de contenir en partie les crues potentielles.

Il comprend l'assainissement piscicole, la remise en état du barrage et la protection contre les crues.



La partie assainissement piscicole est totalement prise en charge par l'OFEV/Swissgrid soit 435'000 frs



La partie réhaussée du barrage et protection est devisée à 815'000 frs dont 20% à la charge de la commune.

Entreprises

Les travaux ont été attribués à

- Pepi Natale SA, Ingénieurs conseils génie civil
- Consortium Georges Chetelat SA & Laurent Membrez SA, génie civil
- Seuret SA, béton armé
- Biotec SA, ingénieur génie biologique
- Hamel & Kaech, travaux génie biologiques
- Loris Cortat, Travaux coupe des arbres
- SD SA, ingénieur hydraulique
- CSD SA, suivi environnemental

5. Informations communales

- 5.1 Bâtiment A du complexe scolaire → Décompte final
- 5.2 Travaux de construction du bâtiment B du complexe scolaire
- 5.3 Interconnexion de Vellerat → Décompte final
- 5.4 Projet ViTaBirse
- 5.5 Interconnexion SEVT → Plan spécial d'équipement de détail

Plan spécial d'équipement de détail - Interconnexion SEVT - Chambre de liaison SID (A16)

L'interconnexion entre les communes s'articule sur 4 phases :

- Lot A, B et C concerne la mise en conformité du réseau d'eau à l'intérieur des communes. Ces 3 phases sont terminées ou sur le point de l'être sur la commune du Val Terbi
- Lot D : Ce point définit les travaux nécessaires pour relier les différentes communes (Interconnexion) entre elles. C'est ce point qui nous intéresse dans cette présentation

Raison de l'interconnexion

Les distributeurs d'eau bénéficient du principe de solidarité entre eux, et ainsi, peuvent plus facilement faire face aux problèmes de l'un ou de l'autre (pollution, manque d'eau ou pannes diverses).

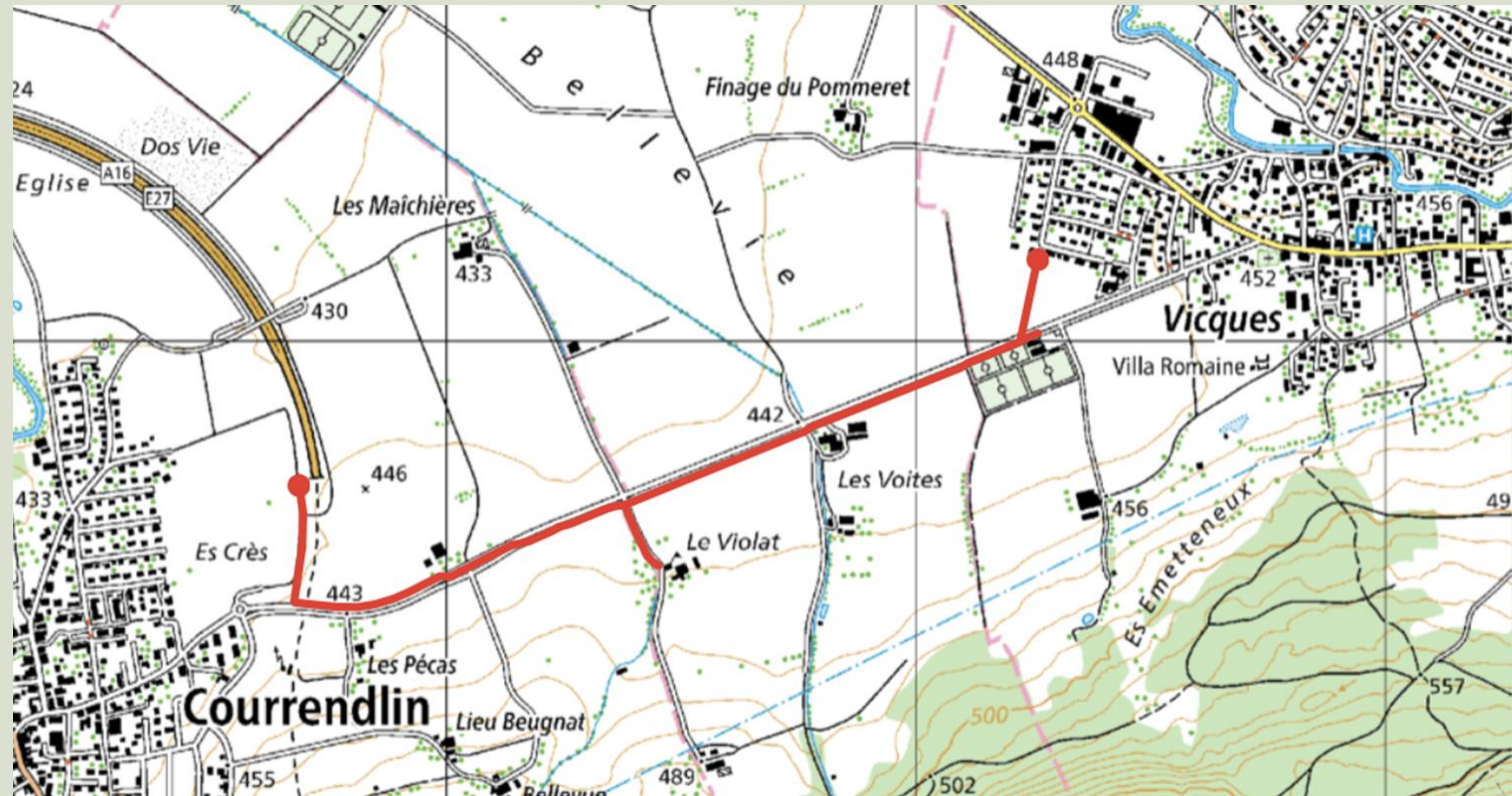
Ces installations sont totalement indépendantes et diversifiées ce qui donne une grande sécurité au système.

Phase des travaux

Le but du projet est de raccorder le réseau du SEVT à la conduite A16 gérée par les Services industriels de Delémont (SID). Cette interconnexion permettra au SEVT de bénéficier de l'eau de Moutier par les tunnels de l'A16.

Le SEVT dispose de quantités d'eau considérables avec ses sources, il pourra ainsi fournir de l'eau gravitairement en quantité non-négligeable depuis le réservoir de Vicques au réservoir de Montchaibeux (SID).

La commune de Courroux profite de ce projet pour raccorder la ferme restaurant du Violat à la nouvelle conduite de transport permettant à ce bâtiment d'obtenir une couverture incendie. La borne hydrante existante située à proximité de la ferme des Voites sera elle aussi branchée sur la nouvelle conduite.



5. Informations communales

- 5.1 Bâtiment A du complexe scolaire → Décompte final
- 5.2 Travaux de construction du bâtiment B du complexe scolaire
- 5.3 Interconnexion de Vellerat → Décompte final
- 5.4 Projet ViTaBirse
- 5.5 Interconnexion SEVT → Plan spécial d'équipement de détail
- 5.6 Projet de réhabilitation du terrain du Champs-du-Bois à Rebeuvelier

Terrain du Champs-du-Bois à Rebeuvelier



5. Informations communales

- 5.1 Bâtiment A du complexe scolaire → Décompte final
- 5.2 Travaux de construction du bâtiment B du complexe scolaire
- 5.3 Interconnexion de Vellerat → Décompte final
- 5.4 Projet ViTaBirse
- 5.5 Interconnexion SEVT → Plan spécial d'équipement de détail
- 5.6 Projet de réhabilitation du terrain du Champs-du-Bois à Rebeuvelier
- 5.7 Projets d'environnement et de biodiversité

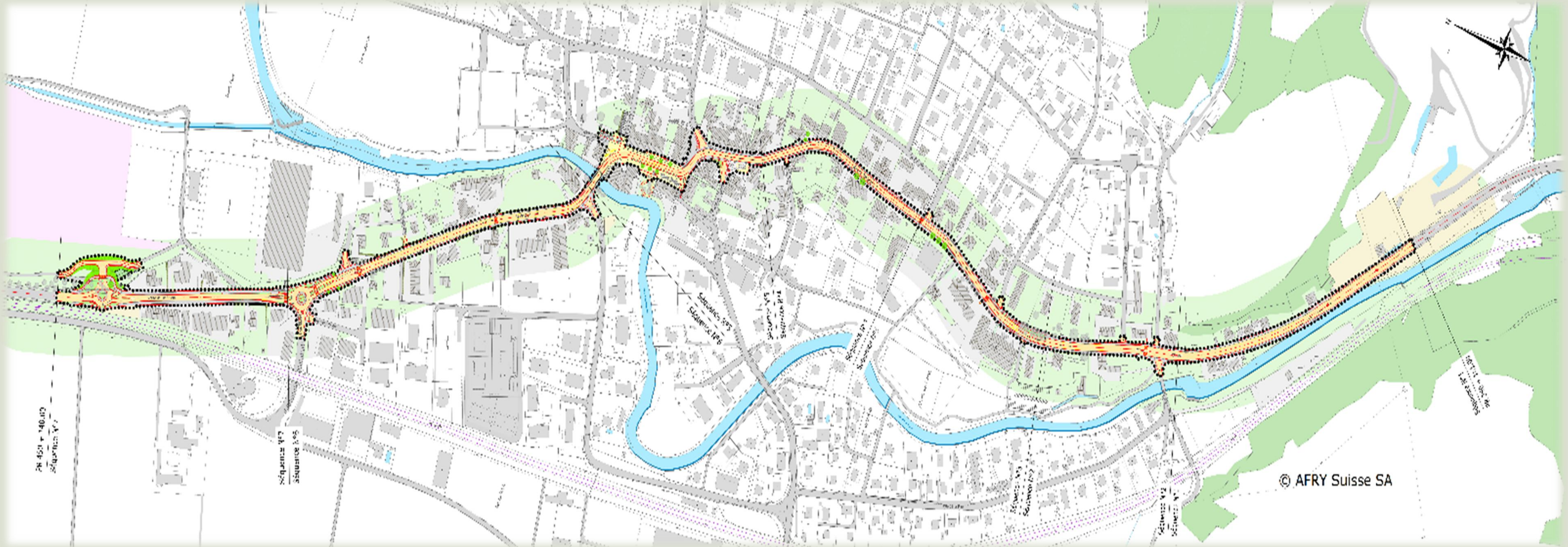
Environnement & biodiversité



5. Informations communales

- 5.1 Bâtiment A du complexe scolaire → Décompte final
- 5.2 Travaux de construction du bâtiment B du complexe scolaire
- 5.3 Interconnexion de Vellerat → Décompte final
- 5.4 Projet ViTaBirse
- 5.5 Interconnexion SEVT → Plan spécial d'équipement de détail
- 5.6 Projet de réhabilitation du terrain du Champs-du-Bois à Rebeuvelier
- 5.7 Projets d'environnement et de biodiversité
- 5.8 Traversée du village

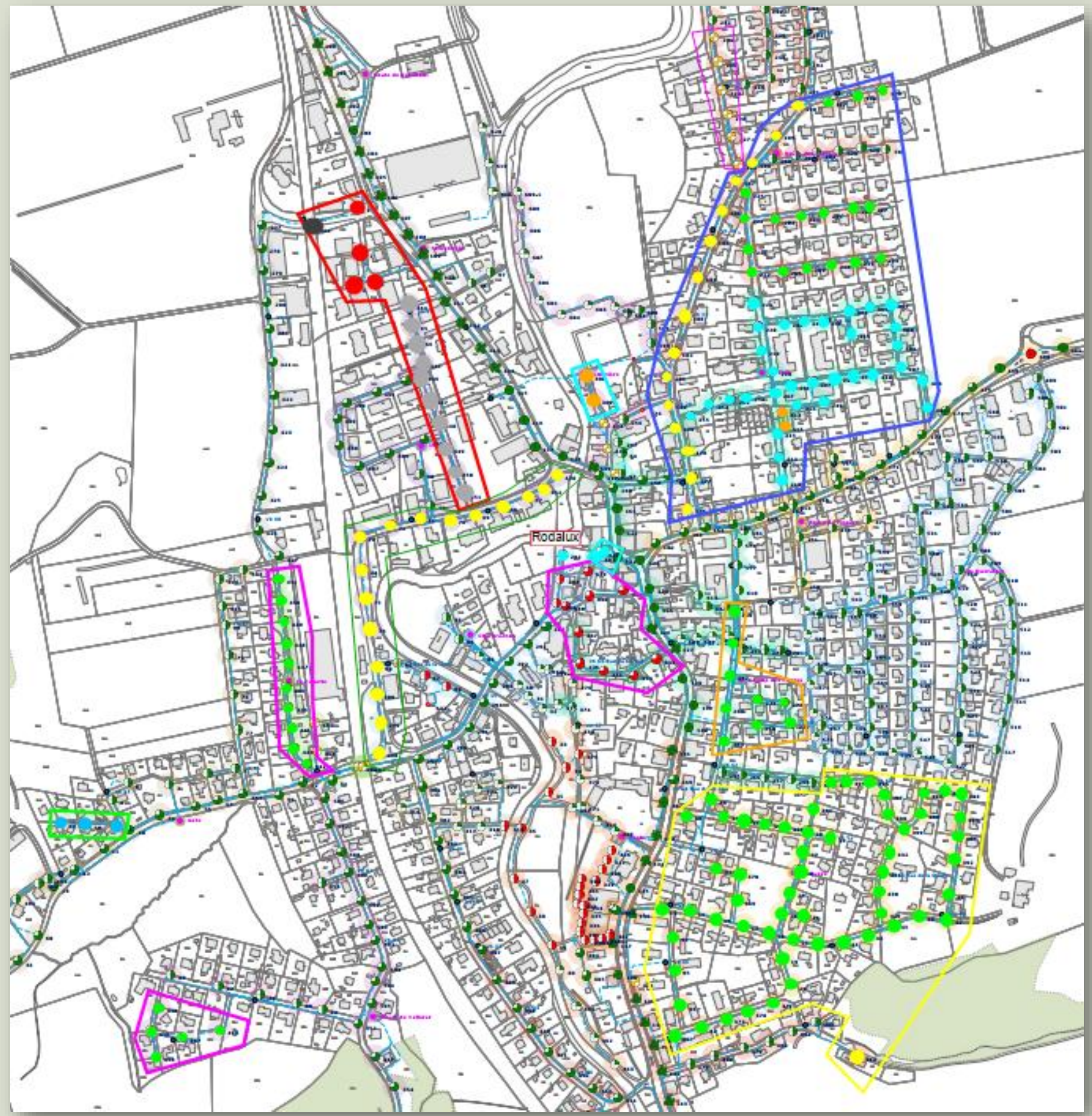
Traversée du village



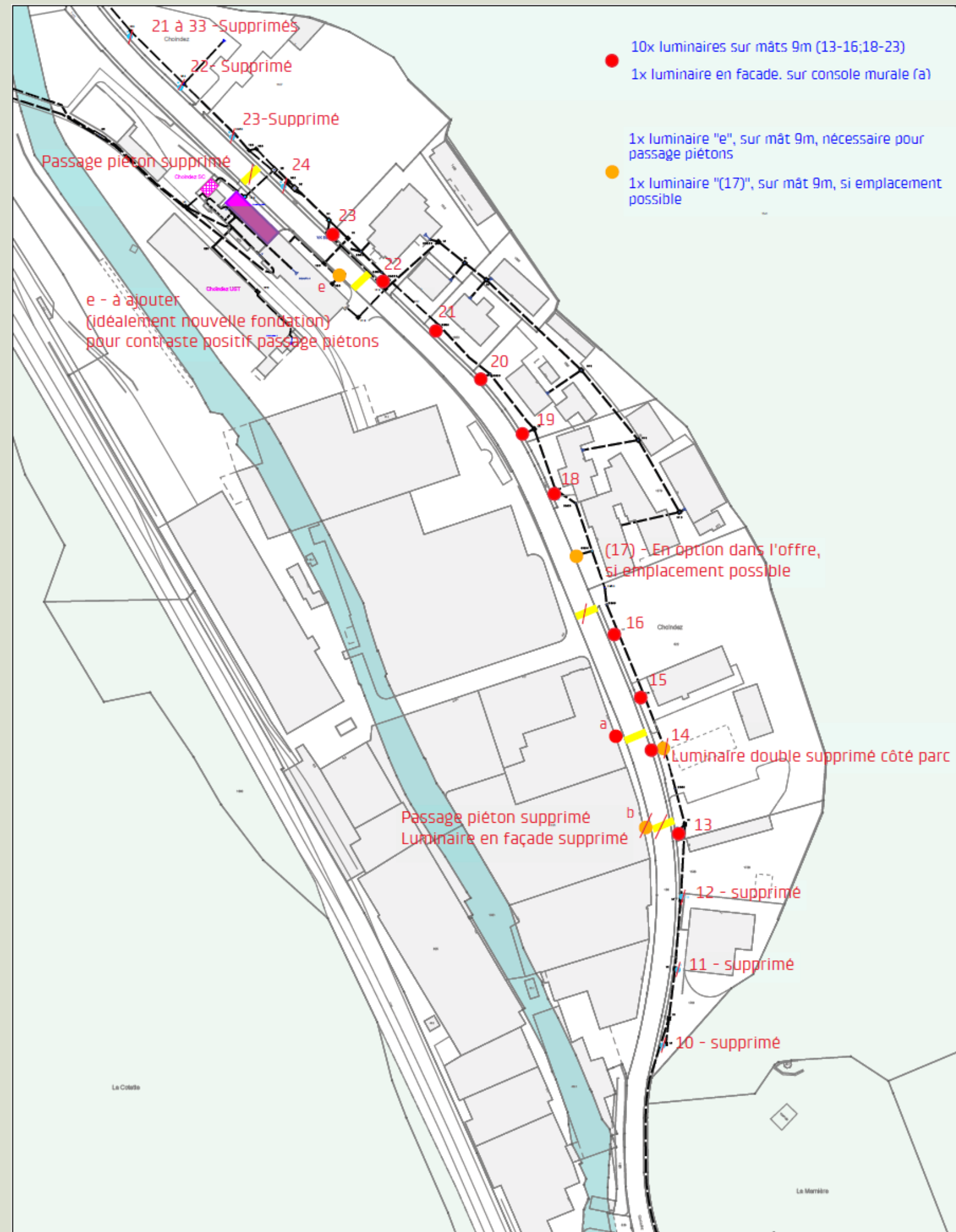
5. Informations communales

- 5.1 Bâtiment A du complexe scolaire → Décompte final
- 5.2 Travaux de construction du bâtiment B du complexe scolaire
- 5.3 Interconnexion de Vellerat → Décompte final
- 5.4 Projet ViTaBirse
- 5.5 Interconnexion SEVT → Plan spécial d'équipement de détail
- 5.6 Projet de réhabilitation du terrain du Champs-du-Bois à Rebeuvelier
- 5.7 Projets d'environnement et de biodiversité
- 5.8 Traversée du village
- 5.9 Projet mise en LED éclairage Courrendlin et Choindez

Mise en LED Courrendlin :

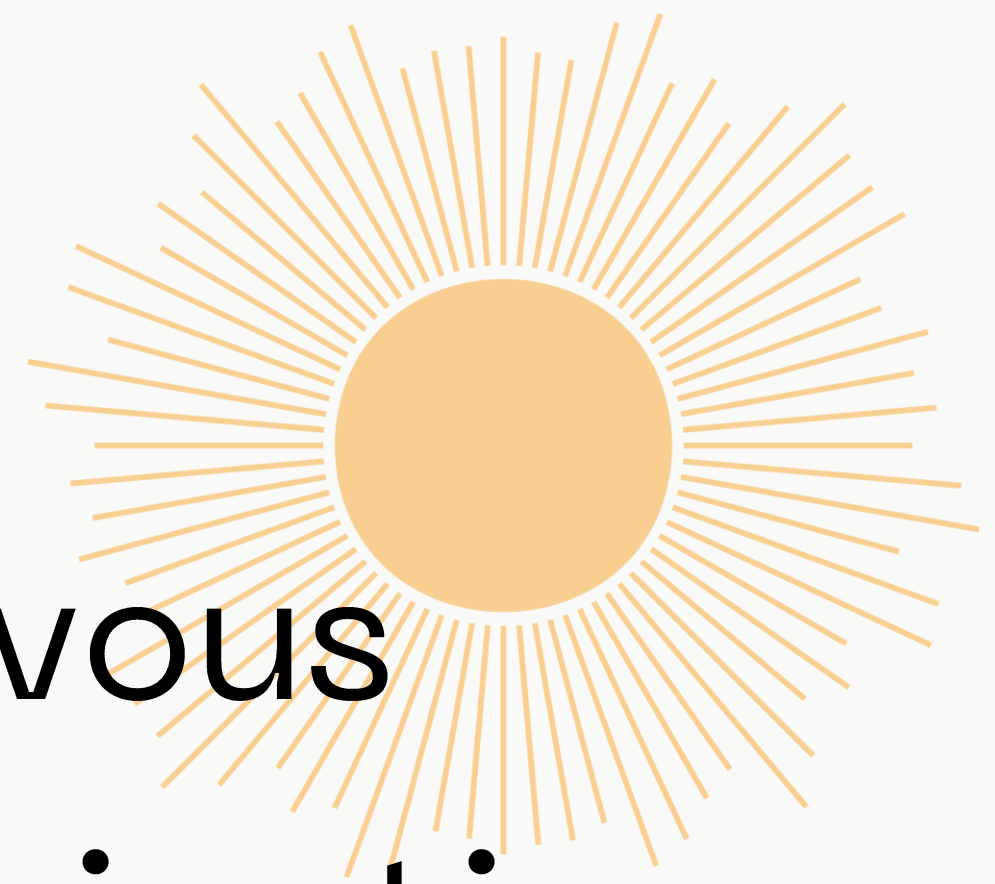


Mise en LED Choindez :



Questions ?





Le Conseil communal vous
remercie pour votre participation
et vous souhaite un bel été.

